



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 05 avril 2023

Délibération n° 2-2023
Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 9
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-trois, le cinq avril, à dix-neuf heures, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, présidente.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Frédérique PARIS, Thierry JOSSE, Sabrina BECHET, Jérôme VARANGLE, Gérard DUBUCHE, Elisabeth ERARD, Sylvie GUERRAND.

Excusé : Brigitte MARY.

Absents : Pascal DIDTSCH, Camille DAEL, Guillaume WIENER, Sébastien LERAT, Colette GENET, Thérèse FICHET-GIRARD, Nora MAGNAN.

Date de la convocation : 16 mars 2023

Objet :

RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Exposé des motifs :

Dans les communes de plus de 3 500 habitants et leur CCAS, un Rapport sur les Orientations Budgétaires doit être présenté, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil d'Administration sur les orientations budgétaires envisagées pour 2023.

Ce rapport ne constitue qu'un stade préliminaire à la procédure de l'élaboration budgétaire et ne présente donc pas de caractère décisionnel.

Il est demandé au Conseil d'administration de prendre acte de ce débat par une délibération spécifique.

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1 tel que modifié par la loi NOTRE,

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS de la Ville de Bernay,

Vu la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires,

Considérant les débats qui ont suivi la présentation de ce rapport,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité,

De prendre acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2023 qui serviront de base à la construction du Budget 2023.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente du C.C.A.S
Marie-Lyne VAGNER

Marie-Lyne VAGNER

